



## Remplacement des portes et fenêtres

Nous devons faire des travaux pour éliminer les infiltrations d'air et d'eau. Votre immeuble sera ensuite plus étanche. Votre logement sera plus confortable.



### Nous devons :

- 1 Remplacer les portes coulissantes de votre logement.
- 2 Remplacer les fenêtres de votre logement.
- 3 Refaire l'aménagement paysager devant l'immeuble, après les travaux.



Impliquez-vous



# PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

## Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes.
- Détacher les fils du téléphone ou du câble fixés autour de la porte pour éviter que les fils soient coupés.



✓ Porte dégagée  
prête pour les travaux

## Vos fenêtres



✓ Fenêtre dégagée  
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.



### Calendrier

Semaine du 7 mars, la date exacte vous sera communiquée par un avis sur votre porte.



### Horaire

Du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h



### Entrepreneur

Les entreprises Afcor inc.



### Impliquez-vous

ce que vous **devez faire**

- Préparez votre logement (voir fiches en annexe).
- Être présent au moment fixé par l'entrepreneur. Vous serez avisé par un avis sur votre porte de logement, au moins 48 heures à l'avance.

Si vous ne pouvez y être, désignez une personne de confiance, un voisin, un ami ou un membre de la famille pour être présent à votre place. Si vous n'avez trouvé personne pour vous remplacer, informez les ouvriers le plus rapidement possible.

- Vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur pour votre sécurité.
- Respecter les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.
- Ne pas déposer vos déchets dans le conteneur de l'entrepreneur qui est réservé aux déchets industriels.



**inconvenients**  
pendant les travaux

- Les ouvriers devront **entrer à plusieurs reprises dans votre logement** lors de l'installation des nouvelles fenêtres (gypse, plâtre, peinture).
- Il y aura du bruit, de la poussière et de la machinerie.
- Il y aura des ouvriers dans les logements et autour de l'immeuble.

## pourquoi des travaux

Les travaux visent à améliorer votre confort et votre sécurité. Les nouvelles portes s'ouvriront plus facilement. De plus, elles laisseront moins passer l'air et le bruit. Nous utiliserons des matériaux de qualité. Ils seront plus durables et plus faciles à nettoyer.

Nous sommes très sensibles à la situation entourant la pandémie et nous continuons de prendre toutes les précautions pour assurer votre santé et votre sécurité. Pendant les travaux, les ouvriers doivent respecter les consignes sanitaires en vigueur.

Le contremaître de l'entrepreneur doit faire respecter ces consignes.

**Investissements** Près de 1 M\$

## Merci pour votre patience et votre collaboration !

### Des questions concernant le chantier ?

**GENEVIÈVE TOUSIGNANT**

Agente de liaison | 514 868-3265 | [genevieve.tousignant@omhm.qc.ca](mailto:genevieve.tousignant@omhm.qc.ca)

Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



Société  
d'habitation  
Québec